

ET DISCUTE AVEC EUX DE LA MEILLEURE DES MANIÈRES (3)

Cheikh Abou 'Abdir-Rahmân Bandar bnou Nâ'yif Al-'Ota'ybi

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

spfbirmingham.com

Réfutation de la deuxième ambiguïté des takfiris :

Leur incrimination de l'allégeance à celui qui a pris le pouvoir par la force :

Toute la louange à Allah; nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer. Ceci étant dit :

Voici la réfutation de leur incrimination de l'allégeance faite à celui qui a pris le pouvoir par la force :

La base c'est que le gouverneur prenne le pouvoir par :

- ✓ La consultation (ach-chourâ) : c'est-à-dire de consulter ahloul-halli wal-'aqd¹
- ✓ Soit en nommant le successeur (c'est-à-dire que le gouverneur qui est en premier lègue le pouvoir à celui qui vient après lui)

¹ N.d.t : Cheikh Sâlih Al-Fawzân, qu'Allah le préserve, dit que ce sont ceux parmi les savants et les dirigeants et les sages et les gens de haut rang. Voir l'épître du Cheikh sous le titre : "Mafhoumou al-bay'ah" : La compréhension de l'allégeance.

Mais si quelqu'un venait à prendre le pouvoir de force et à vaincre et que la situation reste en sa faveur, **il est alors obligatoire de lui obéir et il est illicite de lui disputer (le pouvoir).**

Les preuves sur ce que nous avançons :

Mise en évidence du consensus sur l'obéissance au gouverneur triomphant, vainqueur et qu'il est illicite de lui disputer ce pouvoir :

Voir les preuves déjà citées à ce sujet dans "Et discute avec eux de la meilleure des manières (2)".

Source :

Tiré de "Et discute avec eux de la meilleure des manières" de Cheikh Abou 'Abdir-Rahmân Bandar bnou Nâyif Al-'Otaybî.